



PREMIUM'flash

Lettre du Conseil Syndical

AFULs



▪ Ordonnance de référé rendue le 21 Novembre 2007

Constatons que la demande de désignation d'un administrateur provisoire aux fins de convocation des assemblées générales des AFUL d'Estiennes d'Orves Sud et Parc n'a plus d'objet, Condamnons la SAS Foncia Andrevons à payer au syndicat des copropriétaires de l'immeuble "Le Premium" à Echirolles la somme de 1500 euros en application de l'article 700 du Nouveau Code de procédure Civile, ainsi que les entières dépens.

(Attention : Foncia a la possibilité de faire appel de la condamnation)

- Deux convocations, une pour chacune des Assemblées Générales AFUL Parc et Sud, ont été envoyées par Foncia à notre Syndic.
- Les Assemblées Générales auront lieu le 10 Décembre 2007. Comme le stipulent les statuts des AFULs, notre Syndic nous représentera et sera assisté par le Conseil Syndical (les membres du Conseil Syndical n'auront toutefois qu'une voix consultative, seul le Syndic exerçant un droit de vote).

Paillassons Coco



La pose des paillassons "coco" devant les portes palières de l'ascenseur a été effectuée dans les bâtiments F & G par l'entreprise Net.

Illuminations de Noël



Le compte à rebours des enfants à démarré ! C'est bientôt Noël et nous vous encourageons tous à illuminer vos balcons et terrasses avec des guirlandes et autres décorations festives.

Faisons que le PREMIUM scintille dans la nuit !